

DÉCHETS TRI & COLLECTE

GRANDISSONS DANS UN MONDE DURABLE !



NOUVELLES CONSIGNES

À partir du 1^{er} janvier 2017

Toutes les communes sauf La Rochelle et Châtelaillon-Plage*

*Demander le dépliant

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle





LE TRI SIMPLIFIÉ!

Parce que les déchets nuisent à l'environnement et que leur traitement coûte cher, l'Agglomération s'est engagée à réduire le volume d'ordures ménagères incinérées et à développer le recyclage. A partir du 1^{er} janvier 2017, l'Agglo rend possible une nouvelle avancée : **tous les emballages plastique (même les souples) pourront désormais être jetés dans le bac jaune...** Plus de déchets recyclables, c'est moins de déchets dans la poubelle bleue qui doit encore diminuer. Une mesure citoyenne qui permet d'ajuster un peu la fréquence des ramassages et d'optimiser ainsi le coût du service qui n'augmente pas... La boucle est bouclée !

Les agents de collecte mieux protégés

Le passage à une collecte des ordures ménagères par semaine toute l'année (sauf exceptions) permet aussi d'absorber financièrement le coût lié à la sécurisation des agents de collecte (les ripeurs). Pour limiter les risques d'accidents, ils ne collecteront plus les deux côtés des rues en même temps, en traversant la chaussée, mais un côté après l'autre. Ce qui a pour effet mécanique d'allonger les tournées et donc leur coût. La sécurité n'a pas de prix...



Finis le casse-tête pour jeter ses encombrants !

La réorganisation des collectes permet encore de financer un nouveau service très attendu : le **ramassage en porte à porte des encombrants de moins de 60 kg** (vieilles literies, armoires, machines à laver, canapés vétustes...).

Tous concernés... et acteurs !

Ces changements se traduisent par la modification des tournées, des jours de ramassage, parfois des horaires... et concernent toutes les communes, tous les quartiers de notre agglomération. Ils engagent également chacun d'entre nous dans un cercle vertueux... Pour contribuer au progrès écologique et social de notre territoire, **ensemble, changeons nos habitudes en jetant moins et en jetant mieux !**

1

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUE DANS LE BAC JAUNE



NOUVEAU

Plus de questions à se poser :

- **tous les sacs et les sachets** : sacs de caisse, de congélation, de produits surgelés, de fromage râpé, de pain de mie, sachets de bonbons...
 - **tous les films** : film alimentaire, film de protection des journaux, film de protection des packs d'eau ou de lait...
- doivent désormais être jetés dans le bac jaune !**



3

ET TOUJOURS DANS LE BAC JAUNE



LES PLASTIQUES



Bouteilles et bidons



Flacons de produits ménagers et d'hygiène



Pots et gobelets

Barquettes

LES PAPIERS CARTONS



Boîtes et cartons d'emballage



Journaux, magazines, enveloppes



Briques alimentaires



Cartons vides

LES METALLIQUES



Bidons et aérosols (non dangereux)



Barquettes aluminium et dosettes



Boîtes métalliques

*Bien vider,
inutile de rincer,
ne pas écraser,
ne pas emboîter.*

EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Le verre, recyclable à l'infini*, se jette dans les points d'apport volontaire, à proximité de chez vous ou en déchèterie.

* Sauf ampoules, lampes, néons, vaisselle.

DANS LE COMPOSTEUR



Tous les déchets organiques (épluchures, végétaux, restes, coquilles...), **petits cartons et sachets bruns** non imprimés (rouleaux de papier toilette...), **mouchoirs et essuie-tout** vont dans le composteur.



QUE RESTE -T-IL DANS LE BAC BLEU?

Pas grand chose !

Restes de viande ou de poisson, déchets hygiéniques, couches, litière pour animaux, papier alu ou opercules...

En triant plus, en jetant plus dans le bac jaune et dans le composteur, vous diminuez considérablement vos ordures ménagères.



58%

C'est la part des déchets jetés dans nos poubelles et nos bacs bleus qui peuvent être encore évités, triés ou compostés.



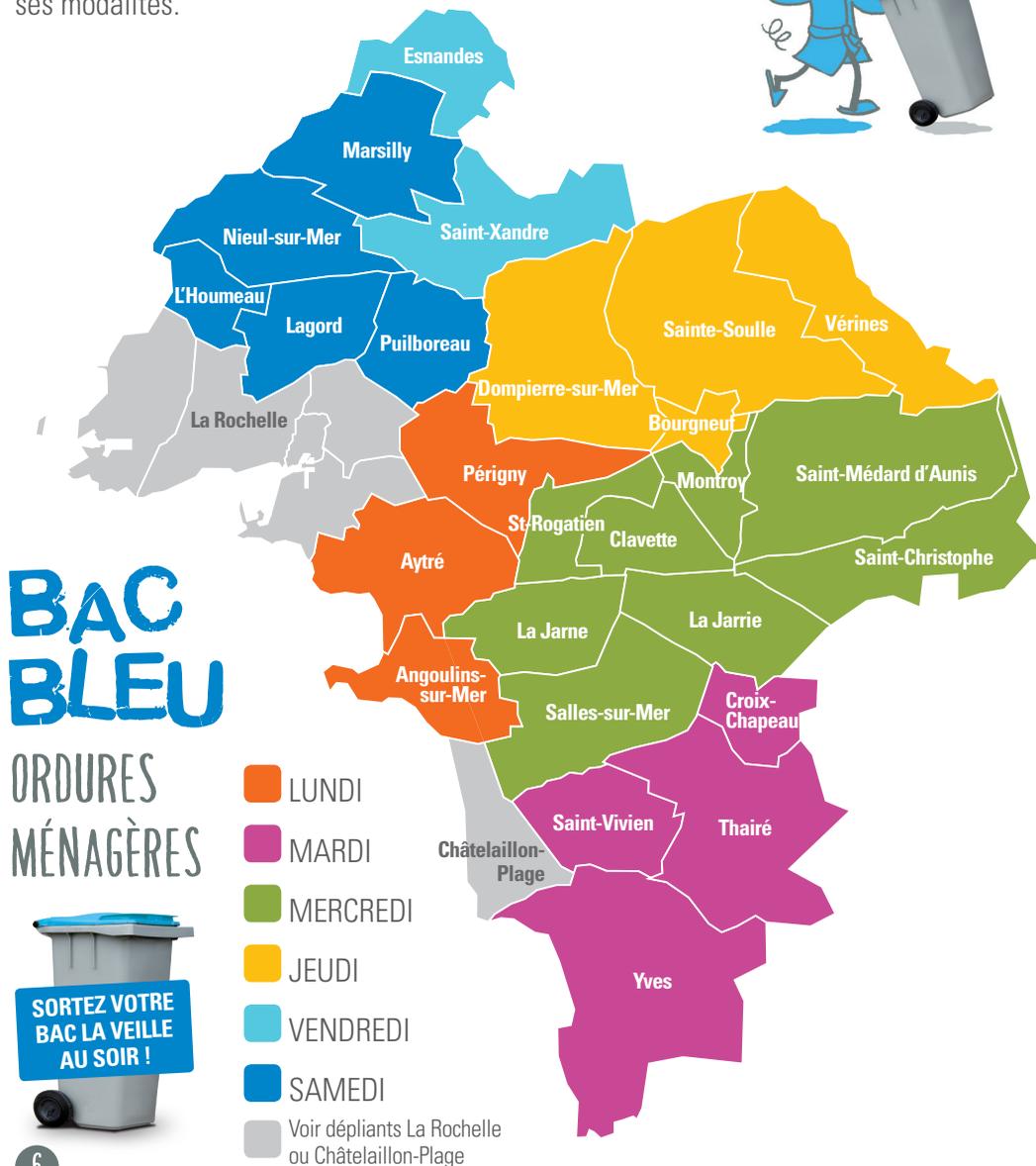
LA COLLECTE ÉVOLUE

Davantage de déchets recyclables, c'est moins d'ordures ménagères dans le bac bleu :

la collecte s'adapte en changeant ses modalités.



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017, LES NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DANS VOTRE COMMUNE TOUTE L'ANNÉE !



BAC JAUNE

MATIÈRES RECYCLABLES



Sortez votre bac la veille au soir !

- | | |
|------------|---|
| Pink | LUNDI |
| Orange | MARDI |
| Yellow | MERCREDI |
| Green | JEUDI |
| Light Blue | VENDREDI |
| Grey | Voir dépliants La Rochelle ou Châtelailon-Plage |





UN SERVICE EN !

La collecte à domicile des déchets encombrants

Vieilles literies, machines à laver, armoires ou canapés cassés, usés... comment faire pour les jeter quand ils n'entrent pas dans le coffre de la voiture ?

L'Agglo propose un nouveau service de collecte des encombrants (de moins de 60 kg) en porte à porte. Pour en bénéficier, il suffit de posséder le « pass déchèterie » (ou d'en faire la demande auprès du Service Gestion des déchets à Périgny, il est gratuit).

Pour en savoir plus, appelez le numéro vert Encombrants :

0 805 295 315 Service & appel gratuits

Pour toutes vos questions,
contactez le Service Gestion des déchets :

0 800 535 844 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

www.agglo-larochelle.fr 

Service Gestion des déchets
16 rue Anita Conti
17180 PÉRIGNY